



LE MAIRE

ET

LE CONSEIL MUNICIPAL



**VOUS INVITENT A LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE
COMMÉMORANT LE 72^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE
DU 8 MAI 1945**



DÉPART DEVANT LA MAIRIE

À 11H15 Dépôt de gerbes au cimetière en hommage aux fusillés Valois



ET À 11H 45 Commémoration de la Victoire 1945